**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

**MINISTERE DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L’ADMINISTRATION (MTNMA)**

**Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP)**

**AVIS DE MANIFESTATION D’INTERET**

**AMI 36/C/MTNMA/WARDIP/2025**

**Digitalisation des procédures de la commission fiscale**

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, avec l’appui de la Banque Mondiale, a l'intention d’intégrer le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP) pour promouvoir la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique du Pays qui vise à développer la pénétration de l'Internet haut débit, des services financiers numériques et des services en ligne (e-Gouvernement).

Le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP) – Composante Mauritanie, (ci-après le « **Projet** ») à travers des actions impliquant les pays de la sous-région, vise spécifiquement à (a) créer un environnement propice au bon développement d’infrastructures numériques adéquates, (b) développer les réseaux à large bande et les services d’internet et (c) simplifier l’accès aux services en ligne.

Dans le cadre de la composante 4 « Développement et intégration des marchés en ligne » et sa sous composante 4.3 « Services gouvernementaux numériques pour l'intégration régionale », le Projet cherche à recruter un Consultant (firme) pour assister le gouvernement mauritanien afin de procéder à la ***« Digitalisation des procédures de la commission fiscale ».***

Le Projet WARDIP-MR invite les consultants (firme), admissibles et ayant une expérience avérée dans la réalisation de missions analogues à manifester leur intérêt pour fournir lesdits services.

La méthode de passation choisie est la Sélection basée sur la Qualification des Consultants (SQC) conformément au Règlement de Passation des Marchés, pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement des Projets d’Investissement (FPI)- Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

**Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-MR)**

**Téléphone : +222 4524 11 02 ; TVZ, N° 099 – Nouakchott ; Courriel :** **wardip@mtnima.gov.mr**

1. Les manifestations d'intérêts écrites en langue française comprenant :
* Une lettre de motivation signée ;
* Un acte de groupement signé par les parties concernées, en cas de groupement ;
* La présentation du cabinet, leur organisation technique et managériale ;
* Les références et les expériences dans le domaine

Le personnel clé n’est pas évaluée à ce stade.

1. Seront considérées uniquement les expériences attestées par une attestation de bonne exécution du client **reconnu**.
2. La liste des expériences attestées doit obligatoirement être fournie dans un document en format modifiable (WORD ou EXCEL) transmis par email ou par clé USB et présentant ces expériences sous le format ci-dessous **:**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Ref | Periode | Intitulé de la Mission | Clients / Pays | Type de justificatif |
| 1 |  |  |  |  |
| 2 |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
| i |  |  |  |  |
| i+1 |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

1. Les manifestations d’intérêt doivent parvenir à l'adresse ci-dessous de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) au plus tard le **jeudi 18 septembre 2025 à 12h00 (GMT****). à l’adresse suivante :**

**A l’attention de :**

Président de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP/MTNMA)
Ilot ZRC, lot 418, Rue Moulaye El Hacen Ould Moctar El Hacen
Nouakchott, Mauritanie
Téléphone : +222 49 72 71 70

**Courriel :** **cpmp-mtnima@mtnima.gov.mr**

1. Toute fausse déclaration d’expérience entrainera l’exclusion de la candidature et sera rapporté à l’Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).
2. Les candidatures envoyées par voie électronique doivent obligatoirement être suivi, au plus tard sept (7) jours après le délai de réception des soumissions, par un dossier en support papier en deux exemplaires dont une copie originale. Ce dossier doit être accompagné d’une version électronique sur flash USB ou tout autre support électronique si le dossier n’a pas été envoyé par voie électronique.
3. Les critères d’évaluation et le barème de notation y relatif, sont :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critère** | **NOTES** |
| 1. Expertises générales en développement moderne, avec une usine de développement robuste.
 | 20 |
| 1. Expériences internationales en méthodologie Agile ou équivalent et développement d’applications d’un budget supérieur ou égal à 200.000 USD.
 | 20 |
| 1. Expériences, durant les cinq dernières années dans les plateformes de télédéclarations douanières ou Trésor et expériences dans la mise en place de systèmes de déclarations des impôts / taxes ou fiscalité.
 | 30 |
| 1. Expériences de missions pour les administrations fiscales.
 | 10 |
| 1. Expériences en gestion de la scalabilité et optimisation des performances des systèmes d’information.
 | 10 |
| 1. Expériences en développement d’applications en relation (domaine financier) en Mauritanie ou dans les pays de la région (Afrique de l’Ouest).
 | 10 |
| **Note globale** | **100** |

**(\*) NB : les qualifications et les expériences des consultants (Bureaux) seront évaluées sur la base des expériences attestées.**

**Le consultant classé premier ayant la note maximale sera invité à soumettre une offre technique et financière. En cas de consultants classés 1er ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre d’expériences similaires évalués au critère 3 et si nécessaire aux critères 4 et 5 sera sélectionné.**